

	THÈME	NATURE	RÉFÉRENCE	Date	Version	Page
	RESSOURCES HUMAINES	FICHE DE POSTE	FP CDS URGENCES/SMUR	22/07/2024	1	1 / 6
	CADRE DE SANTE URGENCE/SMUR/PASS/BRANCARDAGE					

I. DEFINITION DU POSTE

Le cadre de santé organise l'activité paramédicale, anime l'équipe et coordonne les moyens et activités du service, en veillant à l'efficacité et à la qualité des prestations.

Le cadre de santé est responsable de la gestion et de l'organisation d'un secteur médico-technique et de soins qui lui est confié.

En collaboration avec l'équipe médicale, il est garant de la qualité des soins ou des services délivrés.

Sa responsabilité s'exerce sur les plans :

- De l'élaboration à l'évaluation du projet de service.
- De l'encadrement des ressources humaines.
- De la gestion administrative, économique et financière de l'unité de soins ou du service.

Code métier : 05U20

II. MISSIONS SPECIFIQUES

Le service des urgences compte 3 secteurs :

- Le Circuit-Court = consultations externes de médecine générale.
- Le Circuit Médico-Chirurgical (CMC) qui accueille principalement des patients relevant de la traumatologie, du digestif (médical ou chirurgical), de la cardiologie, de la pédiatrie ou de la psychiatrie.
- La Médecine Post-Urgences : 4 places +/- 4 en fonction des besoins.

Le SMUR permet la sortie d'un équipage jour/nuit (médecin, IDE, ambulancier).

L'UMH-P : des professionnels de l'équipe ayant deux années d'expérience aux Urgences, 6 mois d'expérience au SMUR et ayant bénéficié d'une formation spécifique, font partie de l'équipe UMH-P, soit de l'Unité Mobile Hospitalière-Paramédicalisée, permettant, en fonction du tableau clinique du patient évalué par le médecin régulateur du 15 et selon des protocoles pré-établis (PISU), la sortie d'un équipage exclusivement paramédical, composé d'un infirmier et d'un ambulancier.

Les professionnels sont mutualisés avec le service d'USC, travaillent en 12h et font, pour la plupart, une alternance jour/nuit.

Les permanences d'accès aux soins de santé (PASS) sont des dispositifs passerelles de prise en charge médico-sociale pour les personnes ayant besoin de soins mais ayant du mal à y accéder du fait de l'absence de protection sociale, de leurs conditions de vie, ou de leurs difficultés financières (personne sans sécurité sociale ou en cours d'ouverture de droits, personnes qui du fait de difficultés financières ne peuvent avancer les frais médicaux, étrangers en situation irrégulière, personnes sans domicile fixe, isolées ou hébergées).

Implantées au sein des hôpitaux, les PASS donnent un accès à des consultations de médecine générale ou spécialisées non facturées. Selon les situations, la délivrance de traitements et l'accès au plateau technique de l'hôpital peut être possible (consultations spécialisées, service d'imagerie, laboratoire).

Un accompagnement social est systématiquement proposé pour faciliter l'accès aux droits, notamment de sécurité sociale, des patients en situation de précarité. Les PASS travaillent en lien avec la médecine de ville mais aussi avec l'ensemble des professions paramédicales et sociales de leur territoire d'implantation pour faciliter le retour des patients vers les dispositifs de soins de droit commun.

	THÈME	NATURE	RÉFÉRENCE	Date	Version	Page
	RESSOURCES HUMAINES	FICHE DE POSTE	FP CDS URGENCES/SMUR	22/07/2024	1	2 / 6
	CADRE DE SANTE URGENCE/SMUR/PASS/BRANCARDAGE					

Les PASS ont pour mission :

- D'offrir un accès aux soins et un accompagnement soignant et social aux patients dans la perspective d'un retour à l'offre de soins de droit commun. Ces soins peuvent ne pas être facturés si le patient ne peut pas bénéficier d'une couverture maladie au moment de la réalisation des actes.
- D'agir à l'intérieur de l'établissement et à l'extérieur de celui-ci pour faciliter le repérage et la prise en charge de ces patients et construire un partenariat institutionnel élargi.

Les PASS doivent également développer des liens avec des partenaires externes pour favoriser l'accompagnement des personnes vers le droit commun.

Au CH de FLC, la PASS est sous la responsabilité d'un médecin urgentiste.

Une assistante-sociale reçoit les patients, sans RDV le mardi AM, et sur RDV, le jeudi matin.

Les patients peuvent bénéficier d'une consultation médicale, sans RDV aux urgences, ou sur RDV, au SASPAS ou au Centre de Soins Non Programmé.

Le brancardage interne : 2 agents assurent les brancardages interservices ou vers la Clinique Sud-Vendée entre 8h30 et 17h.

ACTIVITES DE COORDINATION

- Organiser l'accueil et la prise en charge du patient tout au long de son séjour.
- Optimiser le parcours patient en coordonnant l'activité notamment avec les services.
- Coordonner l'activité quotidienne des professionnels IDE, AS, AMA (organisation des postes de travail, répartition des tâches, amélioration des circuits organisationnels).

ACTIVITES DE CONTROLE ET SUIVI DE LA QUALITE ET DE LA SECURITE DES SOINS

- Participer à la politique d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en s'assurant, au quotidien, de la qualité de la prise en charge des patients et du bon état de fonctionnement des moyens mis à disposition des soignants.
- Collaborer à la démarche de prévention des risques (respect des procédures et réglementations).
- Concevoir, mettre en œuvre et actualiser des procédures de travail et protocoles d'activité.
- Traiter et suivre les Evénements Indésirables
- Réaliser et suivre des EPP, contribuer à l'organisation de CREX et RMM.
- Mettre en œuvre et assurer le suivi de la gestion documentaire du service.

ACTIVITE DE GESTION DES RH

- Réaliser, actualiser et adapter les plannings des professionnels (gestion de l'absentéisme, adaptation des ressources aux activités).
- Saisir quotidiennement les modifications sur l'outil de gestion du temps de travail informatisé (OCTIME).
- Saisir mensuellement sur OCTIME les heures supplémentaires, les heures récupérées, les heures syndicales, les heures de nuit, les dimanches et les jours fériés.
- Suivre mensuellement les tableaux de bords RH institutionnels.
- Evaluer annuellement la valeur professionnelle des agents placés sous sa responsabilité.
- Réaliser des entretiens de recrutements suite à la publication des postes vacants au sein du service.

	THÈME	NATURE	RÉFÉRENCE	Date	Version	Page
	RESSOURCES HUMAINES	FICHE DE POSTE	FP CDS URGENCES/SMUR	22/07/2024	1	3 / 6
	CADRE DE SANTE URGENCE/SMUR/PASS/BRANCARDAGE					

ACTIVITES D'ENCADREMENT/FORMATION

- Accueillir et encadrer les nouveaux agents (formalisation d'outils d'aide à la prise de poste et d'évaluation de la montée en compétences).
- Accueillir et encadrer les stagiaires (formalisation d'outils d'aide à la prise de poste et d'évaluation de la montée en compétences).
- Evaluer annuellement les besoins de formations des agents placés sous sa responsabilité.
- Accompagner les professionnels dans les projets de recherches cliniques.

ACTIVITES DE MANAGEMENT

- Conduire les projets, de service, de pôle ou institutionnels (élaboration, animation, mise en œuvre, suivi).
- Animer les réunions de service en s'assurant de la réalisation et de la diffusion des comptes rendus.
- Structurer l'organisation des débriefings après la prise en charge de situations compliquées.
- Participer aux groupes de travail des cadres de santé du pôle ou de l'établissement et aux groupes de travail spécifiques (ARS, HAS...).
- Participer aux réunions des cadres de santé du pôle et aux réunions cadres de l'établissement aux réunions et instances spécifiques (ARS/DT ARS notamment).
- Transmettre et faire remonter les informations.
- Participer à la rédaction des rapports d'activités.

ACTIVITE LOGISTIQUE

- Assurer le suivi des commandes, des travaux et de la maintenance du matériel en collaboration étroite avec les services techniques et les services économiques.
- Evaluer et réajuster les organisations du SMUR (vérification des dotations, contrôle des péremptions, traçabilité)

III. POSITIONNEMENT

III.1. Rattachement hiérarchique

Sous la responsabilité de la Direction des Soins (N+2) et du Cadre Supérieur de Santé du pôle Médecine-Médico-Technique (N+1).

III.2. Relations professionnelles

Au sein du service :

- Chef de service et médecins du service.
- Professionnels paramédicaux du service (ASH, AS, AMA, AMBU SMUR, IDE, Assistante-Sociale).

Au niveau institutionnel :

- Chef de pôle.
- Services, de soins, médico-techniques, logistiques et administratifs, pour l'organisation des activités de soins et la gestion des matériels.

	THÈME	NATURE	RÉFÉRENCE	Date	Version	Page
	RESSOURCES HUMAINES	FICHE DE POSTE	FP CDS URGENCES/SMUR	22/07/2024	1	4 / 6
	CADRE DE SANTE URGENCE/SMUR/PASS/BRANCARDAGE					

- Services, des Ressources Humaines, pour la gestion administrative, et de formation continue des personnels, en lien avec le Cadre Supérieur et la Direction des Soins.
- Cadres de santé des services et cadres supérieurs de pôles (dont le binôme cadre de l'USC et de l'HDJ médicale).
- IFAS.

Au niveau extra-hospitalier :

- Partenaires de santé, hospitaliers et extra hospitaliers, pour la continuité des soins.
- Associations de patients.
- Instituts de formations des professions paramédicales.
- Fournisseurs.

IV. APTITUDES ET COMPETENCES SPECIFIQUES

Qualification, diplômes : Cadre de santé (toutes filières)

Connaissances souhaitées :

IV.1. Savoirs

- Management des équipes
- Evaluation des organisations et charges de travail
- Organisation du travail et réglementation
- Méthodologie d'analyse de situations
- Stratégie et organisation, conduite de projet, accompagnement au changement
- Animation d'équipe
- Communication et relations interprofessionnelles
- Fonctionnement de la Fonction Publique Hospitalière
- Droit des patients
- Soins, traitements et examens.

IV.2. Savoir-faire

- Organiser un service en fonction des missions, des stratégies et des moyens
- Planifier, organiser et répartir la charge de travail et allouer les ressources pour sa réalisation
- Décider et/ou arbitrer entre différentes propositions dans un contexte donné (analyser des données, justifier des résultats).
- Concevoir, piloter et évaluer un projet
- Concevoir, formaliser et adapter des procédures et des protocoles relatifs au domaine de compétence du service
- Piloter, animer et motiver une équipe
- Evaluer, valoriser et développer les compétences de ses collaborateurs
- Fixer des objectifs, en mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles
- Travailler en équipe, en réseau
- Conduire et animer des réunions
- Conduire des entretiens professionnels
- Gérer les conflits
- Utiliser les outils bureautiques

	THÈME	NATURE	RÉFÉRENCE	Date	Version	Page
	RESSOURCES HUMAINES	FICHE DE POSTE	FP CDS URGENCES/SMUR	22/07/2024	1	5 / 6
	CADRE DE SANTE URGENCE/SMUR/PASS/BRANCARDAGE					

IV.3. Savoir-être

- Faire preuve de rigueur.
- Savoir se positionner.
- Etre pondéré, faire preuve de maîtrise de soi et de respect dans ses relations à l'autre.
- Etre à l'écoute et se montrer disponible.
- Créer une relation de confiance avec ses collaborateurs, avoir le sens du travail en équipe.
- Faire preuve de curiosité intellectuelle et prendre des initiatives.
- Savoir s'autoévaluer, se remettre en question et corriger ses erreurs.
- Etre capable de rendre compte de son travail et faire preuve d'esprit institutionnel.

V. ENVIRONNEMENT DU POSTE

- Organisation du travail : journée continue du lundi au vendredi.
- Amplitude horaire : forfait à la journée (temps effectif quotidien de 07h42, temps de repas non compris/ 19RTT).
- Type de repos : fixe.
- Permanence les week-ends et jours fériés : astreinte les week-end et jours fériés (environ 4 par an).

Toutes les absences doivent être validées par le Cadre Supérieur de Santé.

Parcours d'adaptation et d'intégration au poste :

- Formations nécessaires : Logiciels : Octime, Easily, Trajectoire, Hostolit, Ennov, GestSup, GLPI, Gestform, HUBLO
- Procédures et outils d'intégration :
 - Doublure par le cadre de santé en poste
 - Accompagnement par le Cadre Supérieur du pôle médecine-médico-technique

	THÈME	NATURE	RÉFÉRENCE	Date	Version	Page
	RESSOURCES HUMAINES	FICHE DE POSTE	FP CDS URGENCES/SMUR	22/07/2024	1	6 / 6
	CADRE DE SANTE URGENCE/SMUR/PASS/BRANCARDAGE					

✓ INTERVENANTS :

FONCTION	QUALITE	DATE	SIGNATURE
Rédaction	Cadre de pôle Médecine-Médicotechnique	22/07/2024	S. BOURRU
Validation			
Approbation			

✓ ÉVOLUTION DU DOCUMENT :

VERSION	OBJET DE L'EVOLUTION	DATE DE L'EVOLUTION
1	Création	

✓ MOTS CLÉS : Urgences/SMUR/UMH-P/PASS/brancardage interne, Cadre de santé, Fiche de poste, Ressources Humaines